

Angers : djihad judiciaire contre un professeur, pour avoir recadré un élève musulman

écrit par Jules Ferry | 12 décembre 2021





Angers, la douce ville du Val de Loire et son conseil de la charia...

Cet enseignant d'un lycée professionnel privé catholique va goûter ce qu'il en coûte de ne pas se soumettre à l'islam !

Il n'a pas voulu se soumettre et le paye déjà très cher : 4 mois de mise à pied pour commencer !

Peu importe ce que pourra dire l'enseignant : la presse a déjà tranché : coupable !

Angers. Propos islamophobes : l'enseignant, par ailleurs maire de Longué, renvoyé devant le tribunal

Après sa garde à vue, le professeur du lycée Wresinski a été convoqué en justice pour le 4 mai. Il sera jugé pour harcèlement, provocation publique à la discrimination en raison de la religion mais aussi dénonciation calomnieuse. Cet enseignant est bien connu en Maine-et-Loire puisqu'il s'agit de Frédéric Mortier, par ailleurs maire de Longué-Jumelles.

([Ouest France](#))

Et comme toujours en pareil cas, par crainte d'être accusée d'islamophobie, la hiérarchie se couche et enfonce l'enseignant qui est en première ligne :

Le directeur, Anthony Bélangé, a demandé et obtenu la mise à pied conservatoire pour quatre mois de l'enseignant. Officiellement pour assurer sa sécurité.



A l'issue d'une garde à vue de vingt-quatre heures, les 9 et 10 décembre, un professeur d'éco-gestion d'un lycée d'Angers a été **renvoyé en correctionnelle**, avec **un procès prévu le 4 mai 2022**. Il est **poursuivi pour « incitation à la discrimination raciale ou religieuse », « harcèlement**

moral » et « dénonciation mensongère ».

Placé sous contrôle judiciaire, cet enseignant de 51 ans – **déjà suspendu à titre conservatoire par le recteur d'académie** – a interdiction d'entrer en contact avec la victime présumée et **interdiction d'exercer une profession de contact avec les mineurs,** précise le procureur de la République d'Angers, Eric Bouillard.

Ce dernier avait été destinataire de deux plaintes croisées, les 2 et 3 décembre.

L'une, signée par un élève de 16 ans et ses parents, accusant ce professeur du lycée professionnel Joseph-Wresinski, un établissement privé sous contrat, d'avoir « invité » les élèves musulmans à « changer » de religion.

L'autre émanant du professeur d'éco-gestion lui-même, qui estime avoir été victime de violences de la part de l'élève en question.

Mis à pied pour quatre mois

Joint par téléphone, avant sa garde à vue, l'enseignant plaidait le trait d'humour en donnant sa version des faits.

« J'enseigne le droit et l'histoire juridique qui est beaucoup rattachée au catholicisme et à la chrétienté. Une élève me dit qu'il n'y a pas de religion en France, que la seule qui existe c'est la laïcité. Je lui rappelle qu'on est dans un établissement catholique, qu'à une époque des prêtres et des sœurs enseignaient à ma place et que les élèves étaient catholiques. Et, au second degré, je dis que si des musulmans le veulent, ils peuvent nous rejoindre », raconte-t-il.

La situation se serait ensuite envenimée, des élèves manifestant leur désaccord.

L'élève accusé de conduite violente par l'enseignant et sa famille n'ont pu être joints par *Le Monde*.

Le CPE de cet établissement d'un millier d'élèves et de 120 enseignants, a reçu les parents de l'élève. Après avoir eu connaissance de leur récit, le directeur, Anthony Bélangé, a demandé et obtenu la mise à pied conservatoire pour quatre mois de l'enseignant. Officiellement pour assurer sa sécurité. [...]

[Le Monde](#)

Il peut maintenant se chercher un trou de souris pour le restant de ses jours, s'il ne veut pas que sa famille tombe un beau jour sur son corps décapité aux actualités.



Le professeur dit craindre pour sa vie

L'affaire prend aujourd'hui une autre tournure. Le professeur dit craindre pour sa vie, sa famille.

« Je fais du droit. Je fais un rappel historique. Ce sont des faits que la France soit un pays catholique. Ce n'est pas contestable. Je suis sidéré. Je suis enseignant depuis 27 ans et c'est la première fois que je vois ça. »

...

De son côté, le professeur a déposé plainte contre l'élève, pour menaces, agression physique et verbale. « *Je veux bien tout, mais qu'un élève interprète des propos historiques, j'ai envie de dire qu'il a le droit. Que les choses aillent aussi loin, je pense que c'est une catastrophe et que c'est grave.* Je n'ai tenu aucun propos raciste, ni insultant. J'ai fait preuve de beaucoup de sang-froid sur ce qui s'est passé. »

[Ouest-France](#)

Candide : "Je suis sidéré.

Je suis enseignant depuis 27 ans et c'est la première fois que je vois ça. "

L'enseignant s'est cru au XIX ème siècle.

Peuple homogène, pays chrétien, respect des professeurs...



ANGERS (49) ECOLE des ARTS & METIERS en 1911

On ne comprend rien à cette histoire si l'on ne sait pas où se trouve le vrai siège du pouvoir maintenant.



Nouvelle mosquée d'Angers